



Doc. 16110

30 janvier 2025

Protéger la diversité ethnique et religieuse en Syrie

Proposition de résolution

déposée par M. Max LUCKS et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Compte tenu des graves violations des droits humains et de la persécution continue de groupes religieux et ethniques en Syrie, en particulier des Kurdes, des Sunnites et des Chrétiens, il est urgent d'assurer la protection de la diversité ethnique et religieuse dans ce pays, afin de prévenir les représailles et les discriminations futures. Les conflits et les atrocités commises par le régime de Bachar el-Assad ont placé ces minorités dans une situation dangereuse, en particulier les Kurdes, qui ont été délibérément exclu-es de la citoyenneté et ne bénéficient donc d'aucune protection juridique de base.

Au vu de la situation politique actuelle en Syrie et du risque de nouvelles représailles contre des groupes religieux et ethniques, il est primordial de promouvoir une reconstruction pacifique et inclusive au lendemain de la chute du régime.

Il faut, pour cela, mettre en place un cadre axé sur l'inclusion et l'égalité, en veillant à ce que tous les groupes ethniques et religieux jouissent des mêmes droits et de la même protection.

Documenter les violations des droits humains et créer un mécanisme international de responsabilisation est important afin que ces violations ne restent pas impunies et qu'elles puissent servir de base à un avenir juste. Dans ce contexte, il est nécessaire que l'Assemblée parlementaire continue de suivre l'évolution de la situation en Syrie et qu'elle réfléchisse régulièrement à la façon de promouvoir la protection des minorités ethniques et religieuses. Cela permettra d'orienter plus efficacement les efforts internationaux et de soutenir un processus de paix juste et durable. L'attention portée à la situation des minorités religieuses et ethniques doit être renforcée au sein du Conseil de l'Europe, pour que les droits et la sécurité de ces minorités soient protégés, même dans l'ère post-Assad.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

LUCKS Max, Allemagne, SOC
ARSLAN Sibel, Suisse, SOC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BEGIC Denis, Suède, SOC
BLIKRA Jone, Norvège, SOC
BULAI Iulian, Roumanie, ADLE
CASTEL Laura, Espagne, GUE
ÇELENK ÖZEN Sevilay, Türkiye, GUE
CHAILLOU Christophe, France, SOC
CORLĂȚEAN Titus, Roumanie, SOC
ENGELHARDT Heike, Allemagne, SOC
FRESKO-ROLFO Béatrice, Monaco, ADLE
GAVAN Paul, Irlande, GUE
GERMAN Michael, Royaume-Uni, ADLE
GUTIÉRREZ LIMONES Antonio, Espagne, SOC
HONKONEN Petri, Finlande, ADLE
KOSTADINOVSKA-STOJCHEVSKA Bisera, Macédoine du Nord, SOC
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
LICHERI Ettore Antonio, Italie, GUE
MADEIRA Jamila, Portugal, SOC
MARIE Didier, France, SOC
NOWICKA Wanda, Pologne, SOC
ÖZTÜRK Berdan, Türkiye, GUE
PAHLKE Julian, Allemagne, SOC
PRAMMER Agnes Sirkka, Autriche, SOC
RAČAN Ivan, Croatie, SOC
SCHÄFER Axel, Allemagne, SOC
TOUHIG Don, Royaume-Uni, SOC
TÜRK-NACHBAUR Derya, Allemagne, SOC
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts